



Socio-économie du Travail, une série d'Économies et Sociétés

La revue Socio Économie du Travail (Economie et Sociétés) appelle à contribution pour la publication d'un dossier MARCHÉ DU TRAVAIL ET RELATIONS PROFESSIONNELLES : QUOI DE NEUF ?

Depuis 20 ou 30 ans, les technologies de l'information et de la communication, la tertiarisation et la globalisation de l'économie, les nouveaux modes d'organisation du travail ont complètement renouvelé les systèmes d'emploi. Les économies européennes connaissent des niveaux de chômage qu'elles n'avaient plus connus depuis les années 1930, une montée de l'instabilité et de la précarité, une diversification des formes d'emploi. Flexibilité, restructurations, externalisations et délocalisations, individualisation des relations salariales, affaiblissement de la protection sociale, les marchés du travail en ont été complètement déstabilisés. Les systèmes de relations professionnelles ont été eux aussi profondément remodelés : déclin et désyndicalisation des bastions fondateurs des marchés internes au sein du secteur industriel, affaiblissement des organisations syndicales et renforcement du mouvement patronal, décentralisation de la négociation collective et montée en puissance simultanée de l'europanisation ou de la mondialisation des relations professionnelles, valorisant en même temps l'entreprise et l'international, européen ou mondial, court-circuitant les niveaux et les formes traditionnelles de la négociation collective, branche ou interprofessionnel. De nouvelles régulations économiques et sociales étendent leur emprise, fondées sur un autre rapport au marché.

Avec la prégnance du thème de la flexibilité, puis de la flexicurité, de nombreux travaux de socio économie du travail, particulièrement en France, se sont intéressés à la déstabilisation des marchés internes, aux réglementations et dérèglementations du ou des marchés du travail. On observe combien les *insiders* défendent des conquêtes sociales qui font aujourd'hui figure de « privilèges », on souligne l'impératif de reconstruction d'un nouvel ordre du marché et le rôle que pourrait y jouer la négociation collective. Pourtant, la présence du thème des Relations professionnelles y est aujourd'hui assez discrète.

Et il est vrai que l'analyse de l'emploi, des inégalités, segmentations et régulations du marché du travail n'est plus l'apanage de la seule socio-économie du travail. La sociologie du travail, et les spécialistes des relations professionnelles se sont en France largement saisis de la question. L'industrie n'est plus le champ privilégié de ces travaux. Et les transformations que connaissent aujourd'hui les relations professionnelles ne manquent pas d'introduire de nouvelles problématiques qui suscitent de multiples interrogations sur cette articulation nécessaire entre l'analyse socio-économique de l'emploi et du travail et celle des systèmes de relations industrielles.

Il ne manque pas de questions spécifiques, de lieux propices à éclairer ce qui se construit aujourd'hui concernant les relations entre emploi travail et relations professionnelles. On en suggère quelques-uns qui sont évidemment loin de constituer une liste limitative et de fixer les frontières des propositions de contribution.

- Relations professionnelles et transformations des marchés du travail.
 - ❖ Syndicalisme et crise des marchés internes ou des marchés professionnels.



Socio-économie du Travail, une série d'Économies et Sociétés

- ❖ Les acteurs sociaux face à la montée de la précarité d'emploi et aux sécurisations des parcours professionnels : le rôle nouveau de la formation professionnelle dans ces processus.
- ❖ La place des relations professionnelles dans la re-segmentation des marchés du travail.
- ❖ La tertiarisation et ses conséquences sur les qualifications et les relations professionnelles.
- ❖ Les réformes du marché du travail en France et en Europe.
- Niveaux de régulation et de gestion des marchés du travail, diversification des sources de régulation, nouveaux espaces des relations professionnelles.
 - ❖ L'essor de l'entreprise (de la PME à la firme multinationale) comme espace de régulation autonome de la PME à la FMN, dans un contexte de faiblesse syndicale.
 - ❖ De la branche au territoire et à l'Europe : de nouveaux espaces géographiques pour les relations professionnelles ; le développement d'un dialogue social territorial, les gouvernances territoriales (services de l'État, collectivités territoriales, partenaires sociaux) ; la place des acteurs sociaux dans la gouvernance européenne (les Méthodes Ouvertes de Coordination, la négociation des Directives, etc.).
 - ❖ L'internationalisation : en quoi fait-elle évoluer la négociation collective, les lois et règlements du travail, les conditions de travail, le poids de certains groupes par rapport à d'autres ? Les entreprises multinationales et leur gestion des marchés du travail.
 - ❖ Les syndicats face aux catégories sociales nouvelles fragilisées par l'évolution économique.
 - ❖ Marchés du travail entre action publique et relations professionnelles.
- Relations professionnelles et positions particulières sur le marché du travail.
 - ❖ Les marges du salariat et du non-salariat, le portage salarial, l'intérim, le temps partiel, les sans-papiers...
 - ❖ Les régulations particulières (les sportifs professionnels, les professions libérales ; les professions culturelles et journalisme...).
 - ❖ L'immigration: son impact sur les relations sociales, position des acteurs face à l'immigration, modification des rapports de force engendrée par les flux migratoires.
- Conflits et controverses sur la gouvernance du marché du travail.
 - ❖ Les contrats de travail.
 - ❖ Les intermédiations sur le marché du travail.
 - ❖ L'assurance chômage, la protection sociale.

Il serait souhaitable que les articles prennent en compte la dimension théorique. En particulier, la notion même de marché interne caractérise-t-elle toujours correctement les stratégies et les mécanismes contemporains de GRH ? Les notions classiques de Relations Industrielles permettent-elles de caractériser les changements que l'on peut observer aujourd'hui ? Qu'en est-



Socio-économie du Travail, une série d'Économies et Sociétés

il aujourd'hui de la tradition des fondateurs de la Socio Économie du Travail et des Relations Industrielles, des Américains en particulier. Commons, Perlman, Dunlop, se situaient sans ambiguïté sur une posture critique de la théorie néoclassique de leur époque. Face à la mécanique de confrontation entre Offre et Demande à laquelle cette théorie réduisait le fonctionnement des marchés, les *Industrial Relations* proposaient de conserver la prise en compte des jeux d'acteurs sur le marché du travail. Les Socio Économistes du Travail ont privilégié longtemps cette posture : celle des marchés du travail segmentés ; de la théorie de la segmentation et des marchés internes comme support théorique de la critique de l'orthodoxie économique (cf. le numéro de Socio Économie du Travail de décembre 2007). En France, la montée en puissance de l'orthodoxie dans le champ de l'économie du travail (au point que l'hétérodoxie se réfugie aujourd'hui sous la bannière de la socio économie du travail) d'un côté, les thèmes de la Régulation, des conventions, des institutions de l'autre côté, ont élargi le regard de l'hétérodoxie bien au-delà des relations professionnelles. L'analyse a évidemment gagné en généralité, en rigueur théorique, en connaissances empiriques autour de la question du marché du travail. Mais cela jusqu'au risque de perdre en route les Relations Professionnelles.

Les propositions de contribution doivent être envoyées au plus tard le 31 mars 2009. Elles seront soumises aux procédures habituelles d'évaluation de la revue (double évaluation anonyme).

Le volume de l'article ne doit pas excéder 70 000 signes notes et espaces inclus. Le titre doit être donné en français et en anglais. L'article doit être accompagné d'un résumé (10 lignes maximum) en français et en anglais. Pour les consignes éditoriales, notes et références bibliographiques, on pourra se reporter à la *Note à l'attention des auteurs* qui démarre chacun des cahiers de Socio-économie du travail.

Une copie papier doit être envoyée à :

Secrétariat de rédaction de *Socio-économie du Travail* (une série d'Économies et Sociétés)
Clémence Aubert, Joëlle Cicchini, François Michon
Université de Paris 1 – Centre Titien, Matisse bureau 220
106-112 boulevard de l'Hôpital
75647 Paris cedex 13

Une version électronique doit être adressée à ismae.socioeco@univ-paris1.fr